



Édito

Il m'est difficile dans cet éditto de ne pas aborder le départ à la retraite de Ronald TURCAN que nous avons fêté le 29 juin aux Cévennes. Je n'aborderai pas sa vie personnelle mais resterai bien sur son parcours professionnel..

36 ans qu'il était salarié de l'ASEA 43. Il arrive au cours du mois de septembre 1976 et monte progressivement tous les échelons internes dans la même structure « Les Cévennes », chef de service, Directeur adjoint puis Directeur du pôle des Cévennes en 1993.

A son arrivée à l'IMPro en 1976, il contribue largement à l'élaboration du nouveau projet et à sa mise en place sous la direction de Guy PLANCHE. En 1981, il remplace Françoise DUFRESNE, malheureusement décédée, comme responsable de service. Il mène de concert avec l'équipe éducative, différentes réflexions dont ressortiront en 1983-1984, le restaurant d'application et les 3 activités de l'ESAT transitionnel : la foresterie, la blanchisserie et la boulangerie.

Sur les années 89-90, Ronald TURCAN participe à la création du CFAS (Centre de formation d'apprentis spécialisé) avec Gilles SAGNARD, Bernard JOUBERT et Alain BOUQUET.

En 1990, suite à des soucis de santé, Guy PLANCHE lui propose la direction adjointe. Il débute alors dans la foulée la formation du CAFDES.

En 1993, au départ à la retraite de Guy PLANCHE, le conseil d'administration retient la candidature de Ronald TURCAN à la direction de l'IMPro, de l'ESAT transitionnel et du foyer d'Espaly. Cette même année il réussit brillamment le CAFDES.

Sollicité par l'administration en 1999, il crée un SESSAD de 10 places au collège du Clos de Corsac.

En 2006, à la demande du Directeur général, Alain MORNAND, il laisse la direction de l'ESAT transitionnel au profit de celle de Meymac, l'objectif étant de regrouper les activités. Ce passage de témoin fut difficile pour lui mais apprécié par la suite.

L'année 2009 est à retenir dans les annales des Cévennes puisque Ronald TURCAN :

- crée sur le site de l'IMPro, un nouvel hébergement « Les Studios » pour les jeunes sortants de la structure,
- le SESSAD devient le SESSAD du Velay avec une capacité portée à 25 jeunes
- l'IMPro devient un IME (Institut médico-éducatif) et accueille des enfants à partir de 12 ans au lieu de 14 ans. L'effectif passe de 84 à 69 jeunes.

Je rajouterai qu'il a su placer « l'enfant », au centre du dispositif, bien avant la loi 2002-02, en incitant les professionnels à considérer sa singularité. Malgré la part de l'administratif de plus en plus importante au fil des années, il a su garder une place pour l'éducatif et a continué à être présent dans les travaux de réflexion et d'organisation et pour preuve le nouvel organigramme mis en place en 2010.

Avec le personnel, il a toujours maintenu le cap tout en tenant compte quand cela était possible, de l'avis des salariés, sous réserve que cela ne porte pas préjudice à la qualité de la prise en charge des jeunes et cela en bonne intelligence avec les syndicats.

En conclusion je ne peux que le remercier de ces 36 années accomplies au niveau de la Sauvegarde et souhaiter à son successeur, Jean-Louis MIRAMAND, que beaucoup connaissent par ailleurs, la même réussite dans le développement des projets et dans la qualité du travail mis en place au niveau des jeunes accueillis.

Le Président, Christian PEYCELON



Une nouvelle mesure d'investigation judiciaire pour donner du sens aux actes commis ou subis par les mineurs

Plus de deux cent cinquante professionnels en grande partie issus de la protection administrative ou judiciaire en faveur des mineurs étaient présents le 22 mars à l'Hôtel du département pour une présentation de la nouvelle Mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE).

Cette journée organisée conjointement par le Service d'Assistance Educative de l'Association de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 43 et le Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert Sud Auvergne de la Protection Judiciaire de la Jeunesse avait deux objectifs principaux :

- D'une part, apporter une information sur les principales caractéristiques de la MJIE (attentes des magistrats ordonnateurs de la mesure, durée de la mesure, pluridisciplinarité, modules complémentaires, ...).
- D'autre part, revenir sur l'expérience d'une année de mise en œuvre de cette mesure qui remplace désormais les enquêtes sociales et les investigations d'orientations éducatives.

Après un mot d'accueil de Monsieur LIOGIER, directeur de la vie sociale au Conseil Général, Madame NICOLAS, directrice à la Direction Territoriale Auvergne et Monsieur PEYCELON Président de l'Association de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire ont souligné leur satisfaction de voir se construire une collaboration étroite entre des professionnels du service public et du secteur associatif habilité, chargés d'une même mission.

Madame ARIK, responsable de la cellule unique de signalement (CASED) a tout d'abord déroulé la chronologie d'une information préoccupante jusqu'à la transmission à l'autorité judiciaire.

Les deux directeurs des services organisateurs de cette journée, Madame TAULEMESSE pour l'ASEA 43 et Monsieur MOSTEFA pour la PJJ ont ensuite présenté les différentes étapes de la MJIE.

Suite à cette présentation générale, Madame ROSE juge des enfants au Tribunal du Puy-en-Velay a exposé ses attentes professionnelles par rapport à cette mesure d'investigation.

Après une collation réalisée par les ateliers cuisine et pâtisserie de l'I.M.E. Les Cévennes de l'A.S.E.A. 43, cette journée de travail s'est poursuivie par des premiers retours sur expériences de la MJIE quelques mois après le début de sa mise en œuvre. Ainsi Monsieur ABDAOUI pour l'ASEA 43 et Monsieur MALAVAL pour l'unité éducative PJJ du Puy-en-Velay, respectivement chef de service et responsable d'unité éducative, ont pu tout à la fois faire part à l'assemblée de la dynamique impulsée au sein de ces services par l'arrivée de cette nouvelle mesure, mais également des difficultés à assumer pleinement toute l'ambition éducative de la MJIE dans un cadre budgétaire contraint.

L'après-midi a été consacrée à des ateliers thématiques où l'ensemble des participants ont pu s'exprimer sur la nature du contenu d'une MJIE lorsqu'un enfant est placé dans un établissement ou encore, sur les partenariats à construire en fonction des différentes MJIE qui peuvent être prononcées par les magistrats (civil/pénal, durée de la mesure, âges des enfants,...).

Plusieurs "grands témoins" ont participé à ces ateliers parmi lesquels Monsieur MATHE substitut des mineurs au TGI du Puy-en-Velay, Monsieur CHAPET directeur du foyer de l'enfance ou encore Madame GOUNEL responsable des politiques éducatives à la Direction Inter-Régionale de la PJJ.

Au final, cette journée aura pleinement répondu aux objectifs d'information et d'échanges entre les professionnels de l'accompagnement des enfants et des familles en grande fragilité à travers le prisme de la MJIE, qui on le voit, mobilise de près ou de loin de très nombreux acteurs.

Enfin, ce colloque fut l'occasion de mettre en exergue la volonté d'articulation et de complémentarité des deux services chargés de l'investigation judiciaire sur notre département. Le partenariat entre l'ASEA 43 et la STEMO Sud Auvergne devrait ainsi déboucher dans le futur sur d'autres actions communes.



Marie-Josée TAULEMESSE Directrice



SAVS / Maison relais

ACTION à CARACTERE COLLECTIF au SAVS

Le public en situation de handicap accompagné par le SAVS se caractérise par un isolement et une solitude réels, tant au niveau familial que social. Ces personnes ont peu de contact avec l'extérieur elles sont en voie de désocialisation, du fait d'un état de santé somatique et psychique fragile et dégradé, et des inadaptations qui en découlent.

Ces personnes, hommes et femmes, se replient sur elles-mêmes et perdent progressivement toute estime d'elles-mêmes ainsi que toute envie de s'occuper de leur bien-être.

Pouvoir leur proposer des espaces et des temps d'accueil collectifs, durant lesquels elles pourront être écoutées, s'exprimer dans un environnement adapté, compréhensif devient nécessaire afin de les remobiliser sur des démarches de soins, de prise en compte de leur santé, de leur mieux-être, et de leur redonner l'envie de construire un nouveau projet de vie.

Le groupe a ainsi une fonction support :

- c'est un levier d'émergence des potentialités bien souvent «refoulées» des ressources personnel de chacun.
- Il facilite l'élaboration du projet individuelle.

Le groupe a aussi une fonction d'apprentissage (ou de ré-apprentissage) de la vie sociale par la mise en situation d'une nouvelle confrontation avec les autres, le nécessaire respect des règles qui en découle.

Il a aussi une fonction « sas » car il permet à la personne de se ré-inscrire progressivement dans des liens sociaux parfois très distendus, en luttant contre l'isolement, l'enfermement psycho-social, la méfiance ou le rejet des autres.

Il permet de lutter contre le risque de se « conforter » dans des situations d'échec ou de « repli sur soi » et ainsi de favoriser un processus d'aide mutuelle afin que chacun devienne ressource pour l'autre.

Et enfin, le groupe développe à nouveau un sentiment d'appartenance, celui d'avoir une place, sa place, dans cette micro société.

Le SAVS a organisé une action à caractère collectif au cours de l'année 2012, celle-ci a été élaborée, mise en œuvre et animée par les travailleurs sociaux du SAVS.



Laurence MALOSSE Chef de Service



Mise en œuvre de la fusion des deux ESAT

L'année 2011, aura été marquée globalement par des événements majeurs et en particulier par le rapprochement administratif entre l'ESAT de Meymac et l'ESAT les CEVENNES, fusion rendue officielle par l'administration le 1^{er} janvier 2012. Le travail de collaboration que nous avons conduit avec les services de la délégation territoriale de l'ARS aura largement contribué à la réussite de ce projet. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2012, l'ESAT de Meymac a vu sa capacité d'accueil évoluer de 89 à 112 ETP soit 125 personnes en situation de handicap accueillies, le situant parmi un des dispositifs le plus important du département de la Haute Loire dans ce domaine d'activité.

Le rapprochement des deux ESAT offre ainsi une plus large transversalité dans la prise en charge et l'accompagnement social des personnes, une diversité dans les activités de travail mais répond aussi à la question de la mutualisation des moyens et des ressources de chacun des deux établissements. La convergence tarifaire prononcée par nos autorités de contrôle nous a conduit à imaginer des dispositifs efficaces qui répondent à la commande nationale en matière de prise en charge des personnes en situation de Handicap et dans le même temps nous obligent à nous adapter sur le plan budgétaire à la pression économique qui pèse sur nos deux établissements.

Thierry CRESPIY Directeur



Les épreuves des JO

L'association sportive AURORE regroupe les ESAT du Département et a pour mission de favoriser l'accompagnement d'adultes porteurs de handicap dans la pratique sportive en lien avec le Comité Départemental de Sport Adapté. Cette année, le Conseil d'Administration a souhaité marquer les 30 ans d'existence de l'association par une action d'envergure. Très vite, l'idée d'un séjour à Londres pendant les Jeux Olympiques d'été s'est imposée. Le projet a, tout d'abord, débuté par un échange avec une association anglaise, elle aussi en charge d'une population similaire, qui a accueilli cette perspective avec enthousiasme. Il s'est poursuivi par l'élaboration d'un dossier FSE via le Conseil Régional d'Auvergne : dossier, par la suite, validé par les sphères européennes et régionales mais également soutenu par le Conseil Général de Haute Loire, le CDSA et la Fédération Française de Sport Adapté. L'association a dû, par ailleurs, organiser de multiples manifestations pour « boucler » le budget conséquent de ce projet qui allait permettre à 29 ouvriers d'ESAT (Meymac, Langeac, les Horizons et Sainte Sigolène) et 14 encadrants de découvrir Londres dans le contexte magique des Jeux. Parallèlement, à partir du mois de Janvier 2012, se sont mises en place des formations destinées aux usagers : rudiment et apprentissage de l'anglais, formation vidéo, formation blog, pédagogie de sport français pour présentation à nos homologues anglais.

Puis le 29 Juillet à 3 heures du matin, l'aventure a commencé par un transport en car jusqu'à l'aéroport Saint Exupéry à Lyon où nous avons embarqué, certains pour la première fois, dans un Air Bus A 320. Après 1 H 30 de vol, nous avons été accueillis sur le sol anglais par des représentants de la Camden Society qui ont « planté le décor » pour tous nos déplacements : métro et bus (les fameux bus rouges à deux étages) et pour l'accès à l'Auberge de Jeunesse (pas moins de 700 lits). Le rêve devenait réalité.

Les jours se sont succédés avec leurs lots de découverte, d'échange, d'émotions, de partage.

Les épreuves des JO, bien sûr, ont été diverses et variées : escrime et sabre, beach volley, handball, basket, athlétisme et football dans le mythique Wembley Stadium. Quelle magie dans l'enceinte des différents sites et au Club France ! Ola, maquillage aux couleurs de la France, partage avec les délégations étrangères mais surtout des rencontres avec des sportifs de haut rang : Alain Bernard (natation), Serge Betsen (Rugby), Olivier Giraud (Hand), Isaora Thibus (escrime).

Parallèlement, les rencontres avec nos homologues anglais se sont étalées tout au long de la semaine laissant place à des échanges conviviaux et sportifs : soirée dansante et chantante (avec Elvis et les Beatles), découverte de la cuisine anglaise (fish and chips et autre pudding) dans les cafés où travaillent les ouvriers handicapés de l'association, mini olympiades où notre équipe française a remporté la médaille d'or !

Enfin, il y a eu les visites touristiques : Big Ben, bien sûr, Tower Bridge, The British Museum, Buckingham et Oxford Street, Camden Town, La tour de Londres, la gare de Saint Pancras sans oublier quelques pubs « so british ».

Difficile, en quelques lignes, de faire écho d'une semaine riche en émotion, épuisante mais inoubliable.

L'association Aurore travaille d'ores et déjà sur l'accueil d'une délégation anglaise en 2013 dans le cadre des fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau. A suivre....



Géraldine TITAUD coordinatrice de projet

Service d'Activité Externalisé

Le placement est habituellement destiné aux enfants pour lesquels le maintien n'est plus possible dans le milieu familial, en raison du danger que court l'enfant : violence des parents vis-à-vis de leurs enfants, rejet manifeste, abus sexuel, etc.

À l'opposé la séparation de l'enfant avec sa famille ne s'impose pas systématiquement et le maintien de l'enfant dans sa famille avec un soutien à la parentalité est une solution pertinente. Le soutien à la parentalité a pour objectif principal, dans le cadre d'une prévention primaire, de valoriser les parents dans leur fonction éducative, en les aidant à utiliser leurs potentialités et leurs aptitudes pour assumer pleinement leur rôle éducatif et affectif auprès de leur enfant.

Le Service d'accueil externalisé est donc une formule alternative au placement et à la mesure AEMO. « L'enfant est confié à un établissement par une mesure de placement qui en autorise l'hébergement au sein de sa famille. Si la situation se dégrade, l'enfant réintègre l'internat, voire une famille d'accueil, après évaluation de la situation familiale. L'intervention des éducateurs se déroule essentiellement au domicile des parents du jeune. »

Dans ce cadre, la prise en charge éducative va s'exercer depuis le lieu de vie naturel de l'enfant, à savoir son domicile. C'est une modalité originale de prise en charge d'enfants placés qui met en avant l'autorisation de l'hébergement quotidien du mineur au domicile parental.

Ouvert au 1^{er} septembre 2011 ce service a connu une montée en charge assez lente. Il a fallu attendre la fin de l'année pour que les 20 places soient occupées.

Il trouve enfin sa vitesse de croisière sur l'année 2012.

Michel CHAPUIS Directeur



Le FAM APRÈS a eu 5 ans : autant de bougies que d'anneaux olympiques

Le FAM APRÈS et son SAMSAH, (accompagnement médicalisé à domicile), seules structures au service des personnes cérébro-lésées de notre département, ont franchi le cap des cinq ans, un anniversaire qui a été fêté entre professionnels et résidents et en présence de nos invités, au mois de juin 2012. Cet événement s'était mis aux couleurs et aux parfums du Maghreb, l'association culturelle la Bienveillante avait assuré le service et la préparation d'un succulent couscous.

Nous avons réalisé, à cette occasion, le chemin parcouru. Notre établissement prend maintenant son rythme de croisière, avec un effectif stabilisé et correspondant à sa capacité.

Les fermetures des week-ends affectent notre recrutement au niveau de l'hébergement, cependant le centre d'Accueil de Jour est quant à lui «boosté» du fait de la nouvelle organisation des transports (allers-retours des personnes accueillies jusqu'à leur domicile).

Gageons que la question de l'ouverture des week-ends ne mutera pas en serpent de mer et que les décisions seront prises dans le sens de ce progrès évident pour l'accueil de notre public.

Déjà, des aménagements sont prévus qui faciliteraient le passage d'un bâtiment à l'autre (entre accueil de jour et hébergement).

De manière concomitante à ces projets, le travail de l'équipe pluridisciplinaire se structure en se spécialisant :

- La poursuite de l'évaluation interne, en 2013, est une garantie supplémentaire que les années à venir seront abordées dans un souci d'amélioration de la qualité et de la cohérence dans notre accueil et nos prises en charge.

- La réadaptation médico-sociale (l'essentiel de notre activité) s'intensifie pour être à la hauteur des espoirs et des efforts de progrès des personnes accueillies. Il y a la nécessité d'optimiser les compétences des professionnels qui nous conduit à des expériences innovantes.

Pour exemple : ce retour tant espéré d'une personne accueillie, vers une alimentation classique, lors des repas de midi pris au FAM. Il ne s'agit pas seulement de stimuler la déglutition défectueuse de ce résident, mais aussi de lui redonner sa place à table. Cette avancée constitue un mieux-être de la personne, non seulement gustatif et alimentaire, mais aussi social : une initiative de l'ergothérapeute, embauchée début 2012 et portée aujourd'hui par l'ensemble de l'équipe, ce que nous tenons à saluer.

- Par des accompagnements individuels ou collectifs : les ateliers vont bon train, au FAM APRÈS (jardin, mosaïque, marche/découverte, cuisine, peinture sur soie, actualité, orientation, bibliothèque, ludothèque, expression, groupe mémoire, journal, musique...)

Il y a pourtant eu une grosse frayeur quand la tempête a emporté la serre, à la fin de l'hiver dernier. Le rachat et la mise en place d'une nouvelle installation mieux adaptée, début juillet, ont rassuré nombre de nos résidents qui croyaient avoir perdu un bien commun des plus essentiels à la vie de la structure.

- Le sport adapté

Le FAM APRÈS aura fait honneur à cette année olympique, puisque pour nous aussi, 2012 aura été placée sous le signe du sport adapté : par son assiduité à la boule lyonnaise, au boulodrome de Brives-Charensac (qui a d'ailleurs valu la parution d'un article dans le quotidien l'Éveil), aux différentes séances de piscine, de karting et de sport, assurées par un éducateur sportif ou par des psychomotricienne, ergothérapeute...

Mais pas seulement : notre FAM est sorti grand vainqueur du challenge sarbacane organisé par le comité départemental de sport adapté, le 16 février. Dans la foulée, une semaine plus tard, le même comité proposait, une randonnée raquette sur le plateau entre Pradelles et la Chavade à laquelle ont pris part nos résidents les plus aguerris.

Juste avant la fermeture estivale du FAM, fin juillet, le traditionnel concours de pétanque a connu un engouement qui en dit long sur l'esprit ludique et sportif qui rythme la vie du FAM.

La Directrice Catherine Sandjivy et Jacques Jamon (animateur du Journal du FAM APRES)





Cap emploi, prescripteur de contrats aidés pour la 1ère fois

A compter du 1er janvier 2012, les Cap emploi figurent au rang des prescripteurs de contrats aidés, au même titre que les acteurs du Service Public de l'Emploi : Pôle emploi, la Mission Locale ou le Conseil Général.

En tant qu'Organisme de Placements Spécialisé (OPS), Cap emploi est habilité pour assurer la gestion et le suivi des CUI⁽¹⁾/CAE⁽²⁾ et des CUI/CIE⁽³⁾.

La DIRECCTE⁽⁴⁾ confie à Cap emploi une enveloppe de CUI réservée aux demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, c'est-à-dire reconnus « Travailleur Handicapé » par la MDPH.

Cela permet à Cap emploi d'engager les prescriptions auprès de l'Agence de Service et de Paiement (ASP), en respectant les directives de l'arrêté du Préfet de Région.

La mobilisation de l'équipe a été exemplaire, tant au niveau du secrétariat que des conseillers. Ceux-ci utilisent les contrats aidés pour faciliter l'entrée dans le monde du travail des personnes handicapées les plus en difficulté.

Un vrai partenariat de proximité avec Pôle emploi s'est mis en place en début d'année pour accompagner le passage de relais au premier semestre, puisque Pôle emploi gérait les CUI, pour Cap emploi, jusque-là.

Le suivi de l'enveloppe s'effectue très régulièrement avec le Préfet, en lien avec l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, tous deux très attentifs à l'insertion des travailleurs handicapés

L'engagement de l'équipe se révèle à la hauteur de la volonté des responsables de la politique de l'emploi, avec un bon taux d'insertion pérenne.

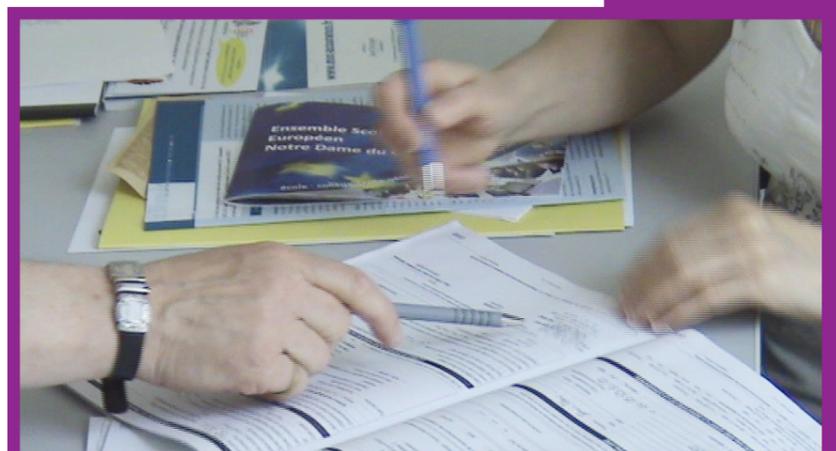
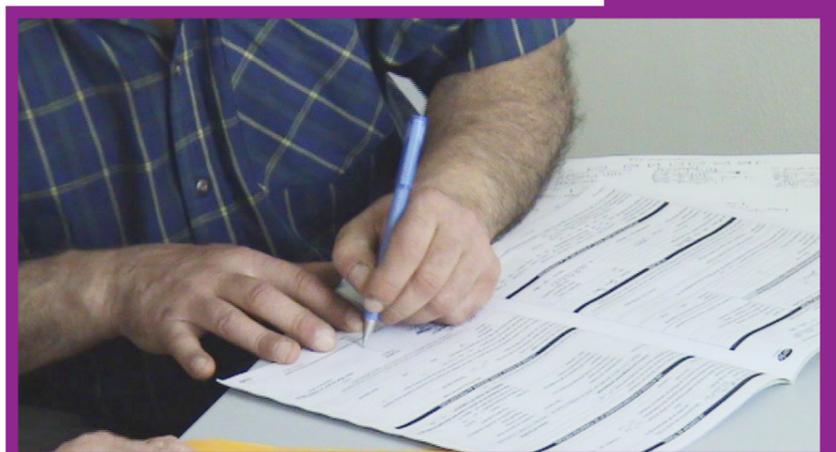
(1) CUI : Contrat Unique d'Insertion

(2) CAE : Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

(3) CIE : Contrat d'Initiative Emploi

(4) DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Christianne CHEVALIER, Directrice



Sameth, une réponse fructueuse à l'appel d'offre de l'Agefiph !

Le Service Sameth de l'ASEA 43 est retenu comme prestataire par les financeurs (Agefiph/ FIPHFP) pour un marché couvrant la période du 01/07/2012 au 31/12/2015 avec une possibilité de reconduction jusqu'au 31/12/2016.

Enfin une perspective à moyen terme !

Cet appel d'offre s'est déroulé en plusieurs étapes sur le 1er semestre 2012 :

- Du 08/02/2012 au 23/03/2012, l'équipe s'est mobilisée pour rédiger un document de réponse de 24 pages précisant nos compétences, notre organisation, le partenariat développé ...
- Le document de réponse ayant reçu une note favorable, l'ASEA a été convoquée à une audition le 21/05/2012 à l'Agefiph, les auditeurs représentaient l'Agefiph Nationale et Régionale.
- Le 06/06/2012, l'ASEA recevait une réponse positive. La notation obtenue est excellente et confirme les savoir-faire de l'équipe.

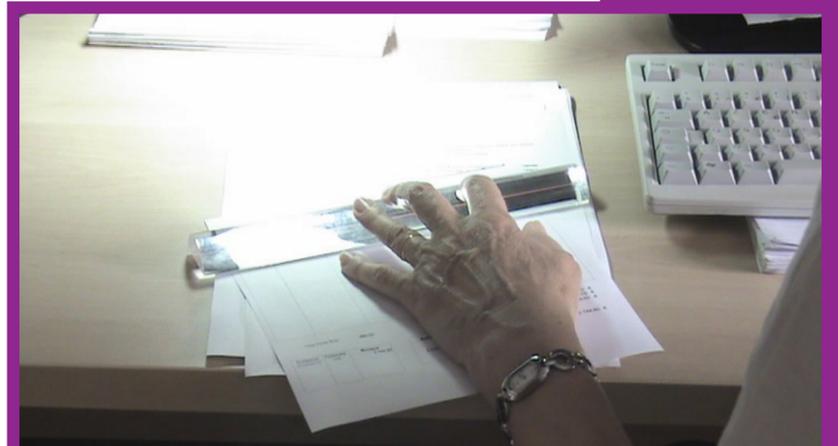
La mission définie dans cet appel d'offre vise à favoriser le Maintien dans l'emploi des salariés en risque d'inaptitude en accompagnant l'entreprise dans la gestion de ce risque.

Le cœur du métier du Sameth est centré sur le Service Ingénierie c'est-à-dire la recherche d'une solution technique et/ou organisationnelle, et sa mise en œuvre en mobilisant des ressources humaines et/ou financières, en vue de compenser le handicap.

Les Chargés de missions Sameth travaillent en complémentarité avec les Médecins du travail, souvent à l'initiative du signalement et acteurs pivot du maintien dans l'emploi. Le Service Social de la CARSAT est également un partenaire privilégié dans la construction d'un parcours de Maintien.

N'hésitez pas à solliciter le Sameth en cas de risque d'inaptitude, même si la situation vous semble sans solution à première vue !

Christianne CHEVALIER, Directrice



2012 une année charnière pour l'IME

En cette fin de mois de juillet 2012, la température grimpe, les élèves de l'IME sont partis avec leurs éducateurs à Chalon sur Saône ou dans les volcans d'Auvergne. Un autre groupe a pris la route en scooter pour un circuit de 1000 kms dans les départements limitrophes et les plus âgés participent aux musicales du Puy-en-Velay.



Le directeur, Ronald Turcan, empile des dossiers dans des cartons et range son bureau : il part à la retraite.

Il a accompagné et conduit de nombreux projets afin d'assurer l'évolution nécessaire de ces structures dont la gestion est complexe. Il s'agit de services très différents visant tous à l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté. Malgré la lourdeur de la tâche administrative, il a suivi le déroulement du parcours de tous les adolescents en veillant à ce que son équipe soit au plus près de leurs besoins. La porte de son bureau leur a toujours été ouverte ainsi qu'à leurs familles.

Quand il a fêté son départ avec les adolescents, ceux-ci avaient préparé des chansons, des dédicaces, des dessins et fait résonner les tambours, montrant ainsi combien ils étaient touchés par cet événement.

L'émotion était également perceptible au sein de l'ensemble du personnel. Tout en guidant chaque professionnel, il a su entretenir une ambiance très saine qui a favorisé l'investissement de chacun dans son travail.

Avant de partir, il a transmis le maximum d'informations à son successeur : Jean-Louis Miramand. Le nouveau directeur a pu rencontrer l'ensemble de l'équipe au cours d'un bilan de fin d'année. Il n'est pas facile de remplacer un directeur estimé, cette rencontre a permis de rassurer l'ensemble du personnel. Celui-ci a compris que l'association avait fait le choix d'un directeur qui allait poursuivre le travail engagé dans l'esprit impulsé par ses prédécesseurs.

La rentrée de septembre s'est déroulée sereinement sous la conduite de Jean-Louis Miramand. Les nombreux points d'organisation, petits ou grands, ont été résolus et nous avons pu accueillir les enfants et les adolescents avec leurs parents dans de bonnes conditions.

L'effectif est complet à l'IME en ce début d'année scolaire.

Christian Vialle, Directeur adjoint





Le Président Christian PEYCELON, lors de la dernière assemblée générale, a présenté le nouveau logo choisi et validé par l'ensemble des salariés de la sauvegarde de l'enfant à l'Adulte. Il reprend la symbolique de l'arbre, doté d'un tronc solide de branches et feuillages de couleurs différentes, représentant les pôles d'activité de l'association.



Pour toutes remarques ou suggestions,
envoyez un courriel : aseActu@asea43.org

ASE ACTUALITÉ

**Association pour la Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte**

9, rue Saint-Pierre - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 02 24 77 - 04 71 02 39 45
courriel : aseActu@asea43.org
site internet : <http://www.asea43.org>
Directeur de la Publication : Alain MORNAND
Comité de Rédaction : ASE43
Compogravure : Service Communication ASE43
Impression : Siège ASE43